



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION EMPREINTES

Siège social : 7 rue Taylor – 75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

À l'Assemblée Générale de l'association EMPREINTES

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10/10/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Empreintes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 06 avril 2023

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Olivier LEBRUN



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

a

BILAN ACTIF

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du	01/01/21 au 31/12/21 Valeur nette	01/07/19 au 31/12/20 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres	4 232	7 300	-3 068	-42,03	
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres	3 712	3 345	367	10,98	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	2 043	2 043			
TOTAL (I)	9 988	12 688	-2 701	-21,28	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Clients, usagers et comptes rattachés	16 383		16 383		
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	42 066	35 650	6 416	18,00	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	182 340	178 964	3 376	1,89	
Charges constatées d'avance	1 726	1 992	-266	-13,36	
TOTAL (II)	242 514	216 605	25 909	11,96	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	252 502	229 294	23 208	10,12	

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Église - 75015 PARIS



BILAN PASSIF

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Exercice du 01/07/19 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	37 595	37 595		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	130 625	40 192	90 433	225,00
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-38 191	90 433	-128 625	-142,23
<i>Situation nette (sous total)</i>	130 028	168 220	-38 191	-22,70
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	130 028	168 220	-38 191	-22,70
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	85 405	29 722	55 683	187,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	32 269	19 352	12 917	66,74
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	4 800	12 000	-7 200	-60,00
TOTAL (IV)	122 474	61 074	61 400	100,53
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	252 502	229 294	23 208	10,12

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/07/19 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	7 749		7 749	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	72 543	59 159	13 384	22,62
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	97 681	430 941	-333 260	-77,33
Versements des fondateurs ou cons. de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	71 539		71 539	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	211 357		211 357	
Reprises sur amortissements, dépréc., prov. et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3	488	-486	-99,41
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	460 870	490 588	-29 718	-6,06
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	303 604	264 109	39 495	14,95
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 064	1 861	1 203	64,66
Salaires et traitements	124 915	97 582	27 333	28,01
Charges sociales	58 492	24 972	33 520	134,23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 298	11 651	-2 353	-20,20
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	50	316	-265	-84,03
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	499 424	400 490	98 933	24,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-38 553	90 098	-128 651	-142,79
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	362	335	26	7,89
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	362	335	26	7,89
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/07/19 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	362	335	26	7,89
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-38 191	90 433	-128 625	-142,23
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	461 232	490 924	-29 691	-6,05
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	499 424	400 490	98 933	24,70
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-38 191	90 433	-128 625	-142,23
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature		79 640	-79 640	-100
Prestations en nature	5 375		5 375	
Bénévolat	112 300		112 300	
TOTAL	117 675	79 640	38 035	48
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	5 375		5 375	
Personnel bénévole	112 300	79 640	32 660	41
TOTAL	117 675	79 640	38 035	48
TOTAL	-38 191	90 433	-128 625	-142

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association Empreintes développe un accompagnement du deuil pour tous et partout.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association Empreintes écoute, elle soutient, elle forme, elle informe, elle fédère les travaux de recherche, elle alerte et mobilise la société, le législateur et les institutions sur les enjeux du deuil.

Les moyens mis en oeuvre :

L'association se dote des moyens d'action suivants:

- Aider : Empreintes soutient les personnes en deuil à travers différents dispositifs : plateforme nationale gratuite d'écoute téléphonique, entretiens, groupes d'entraide, cérémonies.
- Former : Empreintes est un organisme de formation certifié sur le deuil, qui offre aux particuliers et aux professionnels des repères, des outils et des ressources pour comprendre, soutenir et orienter toute personne en deuil (santé, paramédical, médico-social, social, psychologues, coach, ressources humaines, management, médecins du travail, spécialistes petite enfance, enseignants, conseillers d'orientation, services funéraires...).
- Informer : Empreintes écrit, édite et diffuse des publications de sensibilisation et d'information. L'association propose des communications orales, des posters dans le cadre de congrès, salons, conférences (etc.) sur le deuil et ses impacts, ainsi que sur des thématiques spécifiques telles que le suicide, le don du corps à la science, le deuil périnatal, les soins palliatifs, l'accompagnement ...
- Nourrir et fédérer la recherche scientifique : Empreintes a initié un réseau national de recherche sur le thème du deuil. Ses travaux visent à rendre visibles les recherches en cours, dont celles sur l'impact du deuil, à impulser des travaux et à nourrir son action.
- Mobiliser : Empreintes agit pour insuffler une politique publique et une législation en faveur des personnes en deuil et des professionnels.

Et toutes actions décidées par le conseil d'administration en vue de la réalisation des buts de l'association.

Ces actions sont menées soit exclusivement par des bénévoles, soit par des professionnels et des bénévoles. Ils peuvent ponctuellement être sollicités pour leurs compétences professionnelles reconnues, pour l'animation d'activités de groupes ou pour des formations. Ils perçoivent alors une indemnité fixée dans le cadre du respect des règles en vigueur.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 252 501,86 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -38 191,38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- L'exercice précédent a une durée de 18 mois contre 12 mois sur cet exercice.
- Pour se conformer au plan comptable des associations, les numéros de compte 741xx utilisés précédemment ont été reclassés vers les comptes 755xx en 2021, ce qui explique la forte variation au compte de résultat des concours publics, subvention d'exploitation et contributions financières.

DOUCET BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier | 5 ans |

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP. INCORP. INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	17 669		3 330
CORP. CORP. CORP. CORP. CORP.	Terrains			
	Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	8 103		3 267
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
	TOTAL III	8 103		3 267
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		25 772		6 597

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP. INCORP. INCORP.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			20 999	
CORP. CORP. CORP. CORP. CORP.	Terrains				
	Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles Instal. gén., agencés, aménagés d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			11 370	
	Immos corporelles en cours Avances et acomptes				
	TOTAL III			11 370	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				32 369	



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		10 369	6 398		16 767
TOTAL		10 369	6 398		16 767
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	4 754	2 900		7 654
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		4 754	2 900		7 654
TOTAL GENERAL		15 123	9 298		24 421

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. immo. corporelles	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
immo. corporelles	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

GROUPE PRIEUR
Voir le Rapport de l'Expert-Comptable

12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 043		2 043
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 383	16 383	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	11 966	11 966	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	30 100	30 100		
Charges constatées d'avance	1 726	1 726		
TOTAUX		62 217	60 174	2 043
RENVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 726
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 726

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	30 100
Disponibilités	
TOTAL	30 100



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise							
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires			37 595		37 595		37 595
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité			40 192	90 433			130 625
Autres réserves							
Excédent ou déficit de l'exercice	90 433		90 433	-90 433		38 191	-38 191
TOTAUX	90 433		168 220	0	37 595	38 191	130 029



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés					
Personnel & comptes rattachés		13 926	13 926		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		70 791	42 117	28 674	
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		688	688		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		32 269	32 269		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		4 800	4 800		
TOTAUX		122 474	93 800	28 674	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 800
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 800

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 269
Dettes fiscales et sociales	41 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	73 946

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 760	
Total	5 760	

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Église - 75015 PARIS



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	2,80	2,25
Ingénieurs et cadres	2,40	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	0,40	0,25
Ouvriers		